



2 0 2 2

ARCHIVES
de
POLITIQUE
CRIMINELLE



Santé mentale
et
politique criminelle

N°44

EDITIONS A. PEDONE
13 RUE SOUFFLOT - 7500 PARIS

À l'intersection du droit pénal et des autres systèmes de sanction, de la criminologie, de la philosophie, de l'histoire et de la sociologie, la politique criminelle a sa revue. Depuis 1975, sont déjà parus 44 numéros, selon un rythme de publication annuelle. L'un des intérêts d'une revue comme les Archives de politique criminelle qui ne paraît qu'une fois par an, est d'être ainsi détachée d'une actualité trop quotidienne à la fois fluotante et répétitive tout en ouvrant un débat qui associe chercheurs, magistrats, avocats et universitaires autour de trois axes :

Principes et problèmes de politique criminelle
 Politique criminelle appliquée
 Politique criminelle comparée

ARCHIVES DE POLITIQUE CRIMINELLE

Fondées par Marc ANCEL

Publiées par :

Le Laboratoire d'Etudes Juridiques et Politiques
 (Université de Cergy-Pontoise)
 Le Centre d'Etudes et de Recherches Comparatives Constitutionnelles et Politiques
 (CERCOP, Université de Montpellier)
 L'UMR Droit et changement social
 (Université de Nantes)
 Institut de recherche juridique de la Sorbonne - département de droit pénal
 (Université Paris I Panthéon-Sorbonne)
 Le Centre de droit pénal et de criminologie
 (Université Paris Nanterre)
 L'Equipe poitevine de recherche et d'encadrement doctoral en sciences criminelles
 (Université de Poitiers)
 l'Institut des Etudes et de la Recherche sur le Droit et la Justice (IERDJ)
 le Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales
 (CESDIP - CNRS)

Comité de direction :

Directrice :
 Christine LAZERGES,
 Professeur émérite de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Rédacteurs en chef :
 Julie ALIX,
 Professeure à l'Université Paris Nanterre,
 Pascal BEAUVAIS,
 Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Rédactrice en chef adjointe :
 Anne SIMON,
 Professeure à l'Université d'Artois

Comité de rédaction :
 Olivier CAHN, Yves CARTUYVELS,
 Virginie GAUTRON, Jean-Paul JEAN, Laurence LETURMY,
 Jacques de MAILLARD, Stefano MANACORDA,
 Raphaële PARIZOT, Pierrette PONCELA, Anne PONSEILLE, Valérie SAGANT,
 Denis SALAS, Alexandre VIALA, Sandrine ZIENTARA

Comité d'honneur :
 Jean DANET, Georges GARIOUD, Geneviève GUIDICELLI-DELAGE,
 Reynald OTTENHOF, Françoise TULKENS

*Toute la correspondance relative aux Archives de politique criminelle
 doit être adressée au secrétariat de rédaction :*

archpolcrim@gmail.com

<i>Avant-propos</i> par Julie ALIX.....	3
<i>In memoriam Mireille DELMAS-MARTY (1941-2022)</i> par Christine LAZERGES	5
<i>In memoriam Nicole MAESTRACCI (1951-2022)</i> par Jean-Paul JEAN.....	9

I - PRINCIPES ET PROBLEMES DE POLITIQUE CRIMINELLE

<i>« Santé mentale » et irresponsabilité pénale en trois divagations</i> par Geneviève GIUDICELLI-DELAGÉ.....	15
<i>Le psychiatre et le criminel : de l'aliénisme à la santé mentale</i> par Marc RENNEVILLE.....	25
<i>Responsabilité pénale, libre arbitre et troubles mentaux : le cas de l'addiction</i> par Vanessa DE LUCA, Laurent JAFFRO, Nicolas NAYFELD.....	41
<i>Les représentations cliniques de l'aliénation mentale au prisme de l'évolution de l'expertise psychiatrique en matière pénale (1950-2010)</i> par Caroline PROTAIS.....	59
<i>L'imputabilité et l'intoxication volontaire : entre irresponsabilité et responsabilité pénales</i> par Julie HAMONIC.....	73
<i>La privation de liberté des auteurs d'infraction atteints d'un trouble mental en Belgique au prisme du droit des droits fondamentaux : CEDH versus CDPH</i> par Yves CARTUYVELS.....	87

II - POLITIQUE CRIMINELLE APPLIQUEE

<i>La « prescription » judiciaire de soins : complémentarité ou concurrence des rationalités pénales et sanitaires ?</i> par Virginie GAUTRON, Laurence LETURMY.....	107
<i>Retour sur l'affaire Sarah Halimi</i> Entretien avec Sandrine ZIENTARA-LOGEAY.....	121
<i>La défense pénale des personnes atteintes d'un trouble mental</i> par François SAINT-PIERRE.....	133
<i>Exercer la psychiatrie en prison</i> Entretien avec Cyrille CANETTI.....	141
<i>Misère de la psychiatrie judiciaire</i> par Daniel ZAGURY.....	153

III - POLITIQUE CRIMINELLE COMPAREE

<i>Le « défaut de raison » en action : quelques difficultés posées à la philosophie de l'action par les tests de l'insanity en droit pénal anglo-américain</i> par Fanny-Élisabeth ROLLET.....	165
<i>Enfermer à jamais : que reste-t-il de l'internement de sûreté en droit allemand ?</i> par Marie NICOLAS-GRECIANO.....	187
<i>L'internement à l'épreuve de l'ambulatoire en Belgique : le cas des équipes mobiles Trajet de Soins Internés (TSI)</i> par Sophie DE SPIEGELEIR.....	199

IV - ETUDES

<i>« La connaissance » dans l'infraction de la transmission des maladies contagieuses au sein des droits pénaux des Etats arabes du Golfe</i> par Mohammad ALTAMIMI, Ahmad ALQAHTANI.....	217
<i>Code pénal et droit public camerounais : réflexion critique sur une codification récente à l'aune de l'impératif de sécurité juridique</i> par Aimé Christel MBALLA ELOUNDOU.....	233
<i>La magistrature judiciaire, un corps d'élite à l'épreuve de la mobilité et des conditions de travail</i> par Yoann DEMOLI et Laurent WILLEMEZ.....	249

V - NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

<i>A la folie, Joy Sorman</i> , par Pierrette PONCELA.....	267
<i>Les frontières de la privation de liberté, I. Fouchard, J-M Larralde, B. Lévy et A. Simon (dir.)</i> , par Pascal DECARPES.....	271
<i>La prison au-delà des frontières, P. MBanzoulou et F. Huard-Hardy (dir.)</i> , par Anne SIMON.....	273
<i>Quelle normalisation de la relation de travail en prison ? Enjeux et perspectives d'une réforme, sous la direction de J. Schmitz et M.-C. Amauger-Lattes Paris, Institut Francophone pour la Justice et la Démocratie</i> , par Anne PONSEILLE.....	275
<i>Sources judiciaires, procès criminels et écriture de l'histoire</i> , par Jean-Paul JEAN.....	277

ARCHIVES DE POLITIQUE CRIMINELLE

L'objectif des APC est de rendre compte de la richesse d'une approche transversale du phénomène criminel et des institutions pénales. La politique criminelle n'est rien d'autre que la stratégie des réponses au phénomène criminel s'exprimant par un double système de sanction étatiques et sociétales dans le respect des libertés et droits fondamentaux. La revue Archives de politique criminelle est en conséquence une revue pluridisciplinaire à dominante juridique mais irriguée par la sociologie, la philosophie, l'histoire, la criminologie et la science politique. La revue n'est pas seulement théorique mais se veut appliquée : elle croise les analyses des chercheurs aux réflexions des praticiens et des autres acteurs des politiques criminelles : magistrats, hauts-fonctionnaires, avocats, policiers.

Les numéros des APC sont thématiques (par exemple : Espaces privés, Déviances sportives, Liberté d'expression etc.)

■ Des 1975 tous les titres sont disponibles en Librairie ou par correspondance :

Tomes 1 à 10	l'exemplaire 10 €
Tomes 11 à 25	l'exemplaire 25 €
2-233-00461-2 2004 (T. 26), 216 p.	35 €
2-233-00480-9 2005 (T. 27), 256 p.	35 €
2-233-00497-3 2006 (T. 28), 286 p.	35 €
2-233-00522-8 2007 (T. 29), 302 p.	38 €
2-233-00539-2 2008 (T. 30), 360 p.	42 €
2-233-00572-4 2009 (T. 31), 310 P.	38 €
2-233-00601-4 2010 (T. 32), 328 p.	38 €
2-233-00627-1 2011 (T. 33), 270 p.	34 €
2-233-00655-4 2012 (T. 34), 354 p.	39 €
2-233-00693-6 2013 (T. 35), 332 p.	40 €
2-233-00726-1 2014 (T. 36), 286 p.	36 €
2-233-00777-3 2015 (T. 37), 278 p.	34 €
2-233-00808-4 2016 (T. 38), 278 p.	32 €
2-233-00851-0 2017 (T. 39), 222 p.	32 €
2-233-00890-9 2018 (T. 40), 272 p.	35 €
2-233-00927-2 2019 (T. 41), 262 p.	35 €
2-233-00958-6 2020 (T. 42), 262 p.	32 €
2-233-00994-4 2021 (T.43), 262 p.	34 €

Collection complète, T. 1 à T. 43 : 489 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par fax :
01.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr

ARCHIVES DE POLITIQUE CRIMINELLE : Santé mentale et politique criminelle - 2022 **Tomme 44** - 38 €
Nous consulter pour un envoi par la Poste

Le montant peut être envoyé par :

Chèque bancaire

Règlement sur facture

Carte Visa

N°/...../...../.....

Cryptogramme

ISBN 978-2-233-01026-1

Signature :

Nom

Adresse

Ville Pays